

CONCERN LE VIRUS A CORONA COVID -19

En date du 7 Janvier 2020 l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a annoncé une nouvelle maladie de corona virus et qui après sera appelée COVID-19. Et actuellement il y a peu de cas de COVID-19 enregistrés en Ouganda. Nous vous exhortons fortement à suivre les conseils des experts de la santé et vous protéger contre la maladie.

Symptômes de COVID -19 - Fièvre, la toux, essoufflement, et difficulté de respiration à des stades ultérieurs, douleur persistante dans la poitrine, confusion, et lèvres et visage bleuâtres.

Mesures préventives.

- Evitez les lieux publics et rassemblements.
- Assurez le maintien de l'hygiène personnelle.
- Lavez vos mains fréquemment avec du savon plus de 20 secondes.
- Evitez de toucher vos yeux et votre bouche avec des mains non lavées.
- Restez à la maison si vous sentez des malaises et évitez tout contact avec des personnes malades.
- Ne prenez pas des repas en commun ou partager la nourriture avec les autres.
- Maintenir une distance sociale aux points de collecte d'eau, aux centres de santé, aux points de collecte des aliments et aux centres d'accueil.

Comment la restriction de l'Ouganda en raison de COVID-19 affecte les réfugiés ?

- Toutes les écoles, les espaces adaptées aux enfants et les installations de formation dans les camps de réfugiés ont été fermées jusqu'au 20 Avril 2020.
- Le gouvernement a suspendu la circulation des réfugiés d'un camp à un autre et le transport public a été suspendu pour les 14 jours suivants. Ceci comprend les motocyclettes, les taxis, les minibus, les bus et les trains de passagers.
- L'Ouganda a annoncé une interdiction temporaire d'entrée et de sortie des ressortissants étrangers (y compris des réfugiés et des demandeurs d'asile) par voie terrestre, portuaire et l'aéroport.
- Les réfugiés qui se trouvent dans les centres de transit et d'accueil seront soumis à un examen de dépistage de COVID-19. L'enregistrement des demandeurs d'asile continuera en adhérence avec les protocoles du ministère de la santé.
- Tous les marchés ouverts et les rassemblements publics seront fermés. Les marchés des produits alimentaires resteront ouverts.
- Les installations de santé dans les camps resteront ouvertes.

Les rassemblements (Les rassemblements de plus de 40 personnes)

C'est certain que les rassemblements de masse peuvent augmenter les risques de transmission des maladies infectieuses telles que le coronavirus (COVID-19).

Exemples de rassemblements en masse - Comprend des événements sportifs (comme des jeux de football), des événements religieux (comme assister à des services religieux et des prières à la mosquée), des événements sociaux et culturels (tels que les obsèques et les mariages) et des rassemblements politiques. **A ce stade, les rassemblements doivent être ÉVITÉS. Les prières devraient avoir lieu à la maison. Les mariages et les funérailles ne peuvent réunir que des membres proches de la famille.**

Si vous manifestez des signes et symptômes de COVID-19, Prière vous rendre au **centre de santé** le plus proche ou appeler Mr Atek Kagiriti (0782909153/ 0703592552), Bernard Lubwama (0782783499), Dr. Allan Muruta (0772460297) ou les numéros gratuits du Ministère de la Santé (0800100066/ 0800203033).

LES MESURES SERONT PRISES CONFORMEMENT AUX LOIS DE L'OUGANDA EN CAS DE VIOLATION DES RESTRICTIONS DE QUARANTAINE OU DES RASSEMBLEMENTS.